

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le Mercredi 12 février 2025, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le mercredi 29 janvier 2025. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aäli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Gérard CIBRAY – Monsieur Pierre ESTRISPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Monsieur Ludovic DARENGOSSE
Madame Sylvie BUIGUES à Madame Émilie PEZET
Madame Élisabeth CORDEIRO à Madame Marie-Hélène PEREZ

Absents :

Monsieur Jérôme BRIÈRE – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Benoît MUNOZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Aäli HAMDANI

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 21
- Nombre de conseillers représentés : 03

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2025-006 FINANCES : Budget primitif 2025 – Budget annexe Maison Pluridisciplinaire de Santé

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE

Votants : 24	Abstentions : 0	Exprimés : 24	Pour : 16	Contre : 08
--------------	-----------------	---------------	-----------	-------------

Contres : Monsieur Bernard BERINGUIER - Monsieur Ludovic DARENGOSSE - Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Émilie PEZET - Madame Sylvie BUIGUES - Madame Élisabeth CORDEIRO - Monsieur Bastien YERLES MONCERET

Monsieur le Maire présente le budget annexe Maison Pluridisciplinaire de Santé.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024	Année 2025	EVOLUTION
	Budget	Propositions	N-1
011 - Charges à caractère général	2 000,00 € - €		- 2 000,00 €
66 - Charges financières	33 000,00 €	37 600,00 €	4 600,00 €
Total dépenses réelles	35 000,00 €	37 600,00 €	2 600,00 €
Total dépenses de fonctionnement	35 000,00 €	37 600,00 €	2 600,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024	Année 2025	EVOLUTION
	Budget	Propositions	N-1
74 - Dotations et participations	35 000,00 € - €		-35 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	37 600,00 €	37 600,00 €
Total recettes réelles	35 000,00 €	37 600,00 €	2 600,00 €
Total recettes de fonctionnement	35 000,00 €	37 600,00 €	2 600,00 €

DEPENSES INVESTISSEMENT	Année 2024	Année 2025	EVOLUTION
	Budget	Propositions	N-1
16 - Emprunts et dettes assimilés	100 000,00 €	381 000,00 €	281 000,00 €
Total dépenses réelles hors opérations	100 000,00 €	381 000,00 €	281 000,00 €
2207 - MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE	1 547 000,00 €	685 000,00 €	- 862 000,00 €
Total dépenses opérations invest.	1 547 000,00 €	685 000,00 €	- 862 000,00 €
Total dépenses ordre	150 000,00 €	- €	- 150 000,00 €
Total dépenses investissement	1 797 000,00 €	1 066 000,00 €	- 731 000,00 €

RECETTES INVESTISSEMENT	Année 2024	Année 2025	EVOLUTION
	Budget	Propositions	N-1
001 - Excédent investissement reporté	63 841,13 €	- €	- 63 841,13 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	130 000,00 €	130 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	- €	231 000,00 €	231 000,00 €
Total recettes réelles hors opérations	63 841,13 €	361 000,00 €	297 158,87 €
2207 - MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE	1 583 158,87 €	705 000,00 €	- 878 158,87 €
Total recettes opérations invest.	1 583 158,87 €	705 000,00 €	- 878 158,87 €
Total recettes ordre	150 000,00 €	- €	- 150 000,00 €
Total recettes investissement	1 797 000,00 €	1 066 000,00 €	- 731 000,00 €

ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **ADOpte** le budget primitif 2025 du budget annexe de la Maison pluridisciplinaire de santé, comme présenté ci-dessus ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,



Cédric MAUREL